

CHEMINS DE BRETAGNE - TRO BREIZH

DE SAINT-POL-DE-LÉON À TRÉGUIER PAS À PAS DE CARANTEC À MORLAIX

FORMAT A4

25 km

Cartographie
© OpenStreetMap © OpenTopoMap (CC-BY-SA)
Textes, photos et cartographie
© Yvon Autret

Août 2023

<https://tro.bzh>

Cette étape au départ de la plage du Kelenn en Carantec suit le GR34 jusqu'à Morlaix.

Balisage : GR34.

À voir en chemin : Pointe de Penn al Lann, île Louet, Château du Taureau, église de Locquénolé, chapelle de la Salette.



De Carantec à Locquéolé

1 [km 0.0] On part de la grande plage du Kelenn (en partant de l'église de Carantec, suivre 300m la route qui descend vers la plage). Longer la plage en avançant avec la mer à gauche. Aller presque au bout de la plage et suivre le sentier côtier sur la gauche. Suivre balisage GR.

2 [km 1.1] Terminus de route. Continuer en face, suivre le sentier côtier (suivre balisage GR). Note: possibilité d'aller à gauche vers la Pointe du Cosmeur.

3 [km 1.7] **Pointe de Pen ar Lann. Point de vue sur l'Île Louët et le Château du Taureau.** Prendre à gauche et passer juste à côté d'un amer blanc. Le sentier côtier longe le bord de mer au plus près en restant sur la hauteur. Suivre balisage GR.

4 [km 2.3] Le sentier côtier se poursuit par une petite route. Suivre la petite route 100m jusqu'à la Maison de l'huître. Ensuite, du 1er octobre au 30 mars, aller à droite dans l'impasse (suivre balisage GR). Le reste de l'année continuer tout droit 50m et tourner à gauche pour passer dans le chantier ostréicole.

5 [km 3.1] Croisement de route, maison n°15 à gauche. Aller à gauche vers le rond-point puis tourner à gauche Impasse de Pors Trez.

6 [km 3.6] Croisement de route, maison n°1 en face. Aller à gauche. Suivre la route puis le sentier qui longe le bord de mer.

7 [km 4.8] Terminus de route. Suivre la route qui monte. Note: depuis 2022 le sentier côtier n'est plus praticable sur 1km, suivre la déviation par la route.

8 [km 5.5] Croisement D73, panneau vers l'arrière Roch-Glaz. Aller à gauche 200m.

9 [km 5.7] Chemin de Troborn et Chemin de Ty Nod vers la gauche. Aller à gauche et suivre le Chemin de Ty Nod jusqu'au bout. Ensuite suivre le sentier côtier.

10 [km 6.6] Croisement D73. Continuer en face sur la petite route qui monte vers Le Frouit.

11 [km 7.0] Sentier vers la droite 200m avant le château. Aller à droite, suivre pancarte Le Phare de la Lande. À la petite route continuer tout droit. Suivre balisage GR.



12 [km 7.6] Phare de la Lande à gauche. Continuer tout droit 100m puis tourner à gauche dans le sentier. Ensuite suivre balisage GR.

13 [km 8.4] Croisement de chemin, maisons. Aller à gauche 50m puis continuer sur le sentier. Ensuite suivre balisage GR.

14 [km 9.1] Croisement de route. Aller à gauche 50m puis à droite Route de Chaussepierre. Ensuite suivre la route 500m.

15 [km 9.7] Route de Kerangomar vers la droite. Continuer tout droit 400m puis tourner complètement à gauche pour longer le terrain de sports en le laissant à gauche. Au bout du terrain de sports, continuer en face sur la droite, sur le sentier. Suivre balisage GR.

16 [km 10.7] Croisement de route, panneau Cas Trelen. Aller à droite 20m puis encore à droite vers le cimetière. Ensuite tout droit 300m puis tourner à gauche dans le sentier juste après la maison n°12. Suivre balisage GR.

17 [km 11.1] Croisement de route, maison n°17 en face à gauche. Aller à droite 20m puis encore à droite jusqu'au croisement de route au panneau Prat Santec. Ensuite à gauche 50m, puis à droite pour rejoindre le ruisseau puis l'église de Loquénolé. Suivre balisage GR.

De Loquénolé à Morlaix

18 [km 11.5] En sortant de l'**église de Loquénolé** aller à gauche et suivre la route qui descend vers la mer. [km 11.6] 100m avant le bord de mer tourner à droite pour passer dans un jardin public. Juste après le jardin public, aller à droite dans la route qui monte. Ensuite faire 100m et tourner à gauche Rue du Cléméur. Suivre la Rue du Cléméur jusqu'à la maison n°18 et tourner à gauche. Suivre balisage GR.

19 [km 12.1] Aller à droite dans les escaliers juste après la maison n°10. Ensuite faire 10m après les escaliers et tourner à gauche dans le sentier. Suivre balisage GR.

20 [km 12.5] Croisement de route, borne à incendie. Aller à gauche 100m puis encore à gauche. Ensuite suivre le chemin, passer un portail et prendre à gauche juste après. Suivre balisage GR. [km 12.9] Sentier vers la gauche. Aller à gauche. Le sentier va descendre vers la D73 avant de la longer en restant sur la hauteur. Suivre balisage GR.

21 [km 13.2] Croisement de chemin sur la hauteur. Aller à gauche. Suivre le chemin 100m et tourner à gauche dans le sentier qui descend. Suivre balisage GR.



22 [km 13.7] Parking au bord de la D73. Aller à droite juste après la parking. Suivre le chemin qui monte 50m puis tourner à gauche dans le sentier. Suivre balisage GR. Note: raccourci en allant tout droit, on rejoint le GR (gain de 1km). [km 13.9] **Poste de guet**. On passe dans l'ancienne fortification de Castel an Trebez.

23 [km 14.2] Sentier vers la gauche balisage jaune et bleu Chemin de Saint-Jacques. Continuer tout droit, suivre balisage GR. Note: le Chemin de Saint-Jacques rejoint directement Morlaix. [km 14.6] Le sentier passe dans le talus de la fortification de Castel an Trebez. Suivre balisage GR.

24 [km 15.0] Croisement de chemin. Aller à gauche 100m sur le chemin qui descend, puis encore à gauche sur le chemin qui monte. Suivre balisage GR. [km 15.2] Sentier vers la gauche. Aller à gauche et passer le ruisseau. Ensuite suivre le sentier qui monte. Suivre balisage GR.

25 [km 15.6] Croisement de route. Aller à droite 100m vers Lannigou, puis tourner à gauche dans le sentier. Suivre balisage GR.

26 [km 16.1] Croisement de route. Aller à gauche 10m sur la route puis tourner à gauche dans le sentier. Suivre balisage GR.

27 [km 16.3] Croisement de route. Aller à droite 100m puis continuer tout droit. Suivre balisage GR.

28 [km 16.8] Croisement D769. Continuer en face, décalé de 20m sur la droite. Ensuite suivre 500m la route qui passe au milieu des serres, puis prendre à gauche la petite route. Suivre balisage GR.

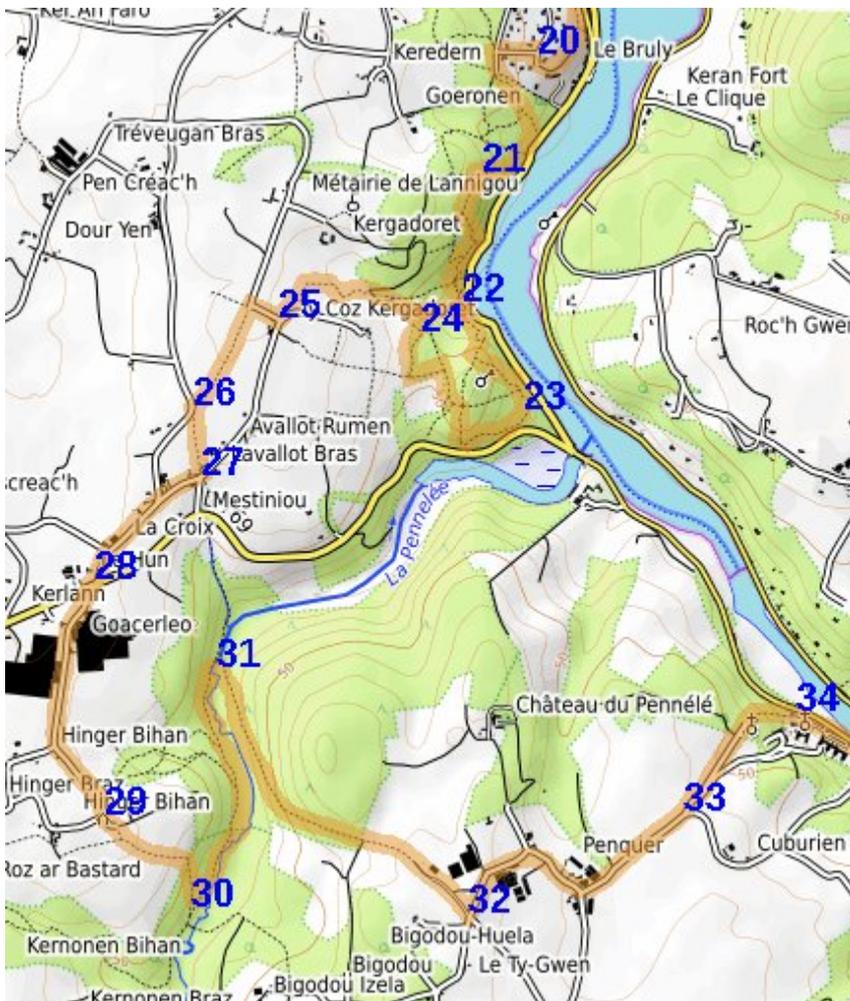
29 [km 17.6] Petit abri bus, la route vire à droite vers des maisons. Continuer en face 50m sur le chemin, puis tourner à droite dans le sentier. Suivre balisage GR.

30 [km 18.1] Sentier vers la gauche 80m avant le ruisseau. Aller complètement à gauche, suivre balisage jaune Lavallot, La Vallée de la Pennélé. Ensuite suivre le sentier tout droit, on longe le ruisseau en le laissant à droite.

31 [km 18.9] Passerelle. Aller à droite et traverser la rivière. Ensuite suivre le chemin qui monte. Suivre balisage GR.

32 [km 20.1] Croisement de route, panneau Le Penquer. Aller à gauche sur la route 300m, laisser la route de Pennelé à gauche, puis aller à gauche vers la Maison de retraite Saint-François.

33 [km 21.1] Route vers la gauche La Salette. Aller à gauche. À la **chapelle de la Salette**, continuer tout droit sur le sentier qui descend. Suivre balisage GR.



34 [km 21.6] Croisement D769. Aller à droite, longer la D769 300m.

35 [km 21.9] Route vers la droite. Continuer sur le sentier en face sur la droite. Suivre balisage GR.

36 [km 22.2] Sentier vers la gauche, balisage Saint-Jacques jaune et bleu. Rester sur la droite sur l'ancienne voie ferrée. Suivre balisage GR. Note: possibilité de suivre le chemin de Saint-Jacques qui longe la D769.

37 [km 23.4] Croisement de route. Continuer tout droit sur le sentier puis sur l'ancienne voie ferrée. Suivre balisage GR.

38 [km 23.6] Ancien pont de chemin de fer au-dessus de la vallée. Continuer 100m et tourner à gauche dans le sentier juste avant les maisons. Ensuite suivre balisage GR dans le bois jusqu'à l'auberge de jeunesse.

39 [km 24.4] Croisement de route, Auberge de jeunesse à gauche. Aller à gauche, rejoindre la D769 et tourner à droite. Ensuite tout droit jusqu'au pied du viaduc.

